

20 décembre 2024 - N°42



BULLETIN MUNICIPAL DE BEINHEIM

Toutes les infos de votre commune

Sommaire

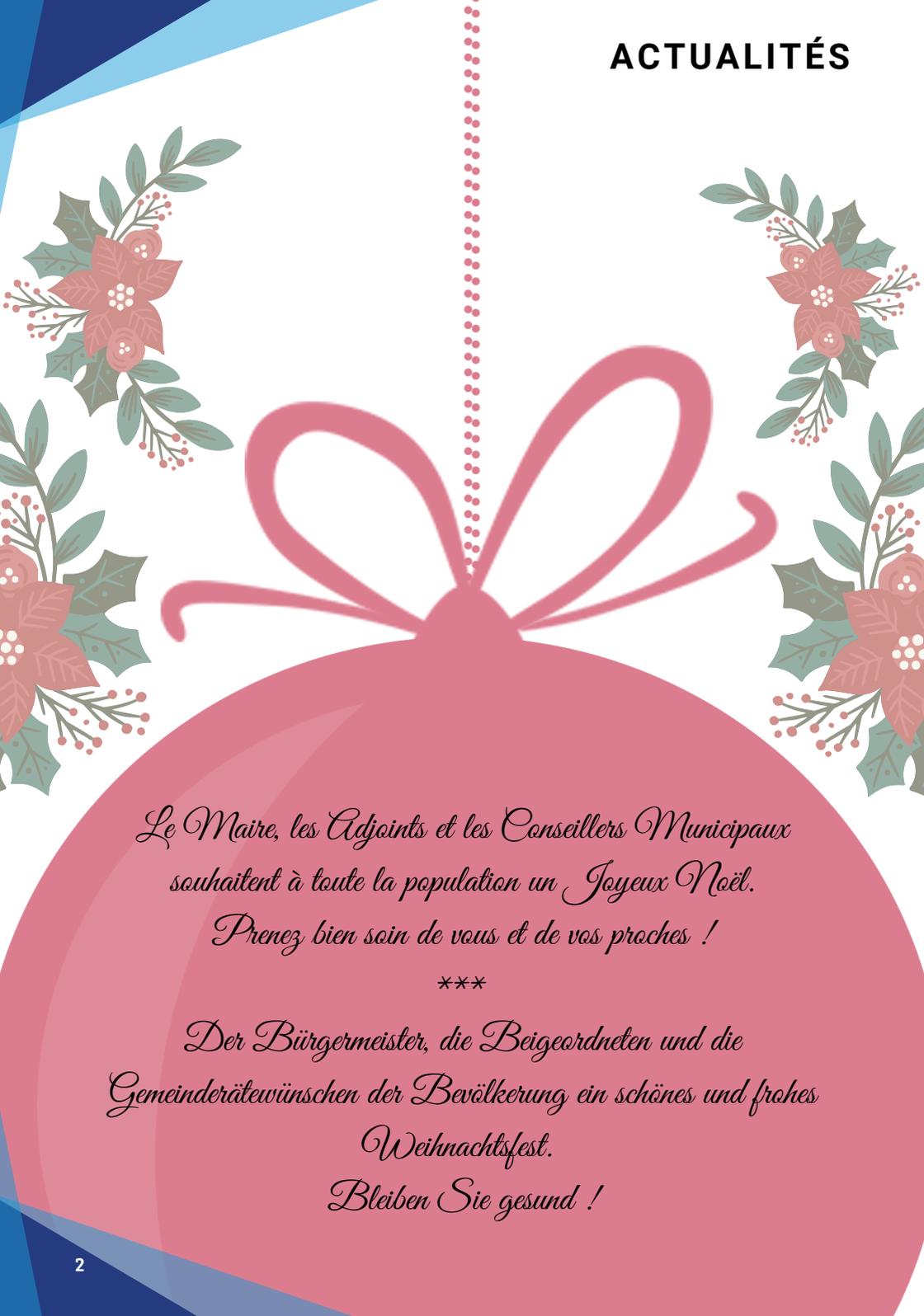


Actualités	2 à 7
Maison des Aînés	8
Informations paroissiales	12 et 13
Associations	9/10 et 14
Communauté des Communes	10
Commerces	15
Pharmacie de garde	16
Petites annonces	16



BEINHEIM

commune-beinheim.fr



*Le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux
souhaitent à toute la population un Joyeux Noël.*

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

*Der Bürgermeister, die Beigeordneten und die
Gemeinderätewünschen der Bevölkerung ein schönes und frohes
Weihnachtsfest.*

Bleiben Sie gesund !

Affichage en mairie

L'avis annuel des périodes d'ouverture de la pêche en 2025



Civisme

Un arrangement a été volé au cimetière (premier rang à droite).
Merci de le remettre en place.

Vacances scolaires

Pour les écoles maternelle et primaire ainsi que le collège :
le vendredi 20 décembre après la classe.

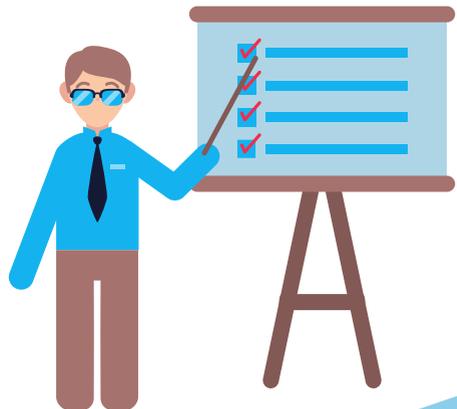
Pour le lycée : **le samedi 21 décembre après la classe.**

La reprise des cours pour tous se fera le
lundi 06 janvier 2025.

Bonnes vacances à tous !



Pour cause de formation ,
le secrétariat de la mairie
sera fermé
le jeudi 09 et vendredi 10
janvier 2025.



ACTUALITES

Publication du bulletin municipal

Les administrés sont informés que la publication du bulletin d'information sera suspendue du 23 décembre au 03 janvier 2025 inclus.

Fermeture du secrétariat de la mairie les mardis après-midi 24 et 31 décembre 2024 ainsi que le vendredi 27 décembre 2024.



Réunion Conseil Municipal du 17 décembre 2024

La liste des délibérations est affichée en mairie.

Les délibérations sont publiées sur le site internet de la mairie.



La collecte de la poubelle de tri du jeudi 02 janvier est reportée au vendredi 03 janvier 2025

Toutes les déchèteries du SMICTOM Nord Alsace seront exceptionnellement fermées du mardi 24 au jeudi 26 décembre 2024 inclus.



Elles seront également fermées dès 15h45 le mardi 31 décembre 2024.

Le siège du SMICTOM Nord Alsace sera fermé vendredi 27 décembre 2024.

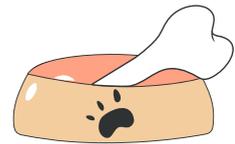
Civisme

Le propriétaire d'un chien doit s'assurer de le garder sous surveillance. Il ne faut donc ni le laisser divaguer, ni le promener sans laisse.

Autre obligation légale : il faut ramasser les déjections canines dans tous les espaces publics, y compris les pieds d'arbres, pelouses, caniveaux ...

Les crottes, c'est dans le sac, mis à disposition par la commune et le sac, c'est dans la poubelle "ordures ménagères", et non pas dans les poubelles de tri des riverains.

Pour rappel, les chiens de catégorie 1 et 2 sont soumis à une législation particulière et leurs propriétaires doivent notamment posséder un permis de détention.



Bürgersinn

Der Hundebesitzer muss seinen vierbeinigen Freund immer im Blickfeld haben. Dieser darf also weder allein herumstreunen noch ohne Leine spazieren gehen.

Weiter muss der Hundebesitzer den Hundekot von sämtlichen öffentlichen Plätzen – also auch vom Fuß der Bäume, von Rasenflächen oder von der Straßenrinne – entfernen. Die Gemeinde stellt dafür Tüten zur Verfügung und diese Tüten gehören dann in den Mülleimer, in die „Hausmülltonne“ und nicht in die Mülltrennungsbehälter der anderen Anwohner.

Zur Erinnerung : Hunde der Kategorien 1 und 2 unterstehen besonderen gesetzlichen Regelungen und ihre Besitzer bedürfen einer Erlaubnis, um sie halten zu dürfen !



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution « R-Pass » sur ces axes début 2027.

Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Vos conseillers d'Alsace, **Stéphanie Kochert** et **Paul Heintz** se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.

Meilleurs vœux à tous, pour la nouvelle année !
Härligst Glückwünsch in älle, firs neje Jahr!



Des panneaux solaires pour les collèges

Solärzelle fir d Sekundärschüele

386 m² de panneaux solaires ont été installés sur la toiture du collège de l'Outre-Forêt de Soutz-sous-Forêts et 510 m² sur celle du collège Otfried de Wissembourg.

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique volontariste en faveur de la production d'électricité photovoltaïque (25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur 44 sites dont 41 collèges à l'échéance fin 2024). La production totale annuelle équivaut à la consommation électrique de 1500 foyers (4 personnes). L'électricité produite est autoconsommée en priorité et permet de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité des sites équipés. Les toitures de ces derniers sont dans la plupart des cas préalablement rénovées, permettant d'améliorer la performance thermique.

La réflexion photovoltaïque est en cours pour le collège de Seltz, celle du collège de Lauterbourg n'est pour l'instant pas envisagée (couverture en tuiles en secteur ABF, Architectes des Bâtiments de France). L'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace, s'élevait aujourd'hui à 15 millions d'euros, à parts égales en rénovation de toiture et installations photovoltaïques, sera amorti en moins de 10 ans.



La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % à l'horizon 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

Ainsi, la Collectivité :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en autoconsommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Communication - 03 83 33 88 30

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord
3 rue du Tournol - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Contactez
vos élus



alsace.eu



Chers habitants d'Alsace du Nord,

Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté. Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le Pacte pour les ruralités, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrément de notre cadre de vie, etc. Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun. Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes ; Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire merci pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de convivialité et une belle année 2025. E gutes neijes Johr un àlles Beschte !

Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, déléguée aux mobilités
transfrontalières

evelyne.isinger@grandest.fr

maison.saverne-haguenau@grandest.fr, tél 03.88.03.40.80

A LA MAISON DES AÎNES

La Maison des Aînés est fermée pour congés annuels du vendredi 20 décembre 2024 au 03 janvier 2025 inclus



*Veillez vous inscrire pour la galette des rois le
lundi 06 janvier à 14h*

Lundi 06 janvier

9h30 Bricolage 2,50 €

14h00 Galette des rois

Jeudi 9 janvier

10h00 Gymnastique douce 2,50 €

14h00 Chants / Jeux 2,50 €

Mardi 7 janvier

9h30 Bricolage 2,50 €

14h00 Atelier manuel 2,50 €

Vendredi 10 janvier

9h30 Bricolage 2,50 €

13h30 Peinture avec Xiaoming GE (sur inscription)

Mercredi 8 janvier

Fermeture hebdomadaire

12 rue du presbytère - Tél. 03.88.86.36.56





Fédération des
Maisons des Jeunes
et de la Culture
d'Alsace

Le groupe solidaire de jeunes
de la Communauté de
Communes de la Plaine
du Rhin organise une



COLLECTE SOLIDAIRE

Du 6 Janvier au 7 Février 2025

Ensemble, offrons
chaleur et soutien à
ceux qui en ont besoin.
Votre don peut faire
la différence en
soutenant l'association
«La Maraude du Partage»

PRODUITS D'HYGIÈNE
MASCULINS ET FÉMININS

VÊTEMENTS CHAUDS
CHAUSSETTES CHAUDES

**DENRÉES
NON-PÉRISSABLES**

SACS DE COUCHAGE
PROPRES NEUFS OU D'OCCASION

POINTS DE COLLECTE

>> SELTZ

- Collège : déposé par les jeunes
- Espace Jeunes (à côté du judo) : mercredi 14h-18h
- Boucherie Kubler : du mardi au vendredi 10h-20h

>> BEINHEIM

- Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
3 rue Principale 67930 Beinheim
Du lundi au vendredi 8h30-12h // 13h30-16h

>> LAUTERBOURG

- Collège : déposé par les jeunes
- Mairie : lundi, mercredi 8h30-12h // 14h-17h
vendredi 8h30-12h // 14h-16h
- Espace jeunes (rue des 3 rois) : mercredi 14h-18h

>> MOTHERN

- Mairie : du lundi au vendredi 14h-18h



Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
Animation FDMJC d'Alsace

3 rue Principale 67930 BEINHEIM

Mathilde July : mathilde.july@fdmjc-alsace.fr

06 32 63 77 67



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Organisé par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le 15 mars 2025

Le printemps de l'emploi et de l'apprentissage

de 10h à 13h
à la salle polyvalente
de Lauterbourg

QUAND?

Ce forum se déroulera
le 15 mars 2025
à partir de 10h.
Vous pourrez présenter
votre entreprise via un
stand d'information

QUOI?

Pour répondre aux besoins des
entreprises et accompagner leurs
recrutements, la Communauté de
Communes de la Plaine du Rhin organise
un salon dédié aux métiers des secteurs
en tension.

Ce salon se veut au plus proche des
attentes des demandeurs
d'emploi et des entreprises
du territoire

OÙ?

à la salle polyvalente
9 Allée des Cygnes,
67630 Lauterbourg

Le Président
Bernard HENTSCH



TALON A RETOURNER

Nom

Prénom

Représentant la société

Adresse

- Souhaite participer au printemps de l'emploi
 Ne souhaite pas participer

Pour des raisons de bonne organisation, merci de bien vouloir nous retourner le talon avant le **15 janvier 2025**.



LE BEINHEIM PETANQUE CLUB

A le plaisir de vous inviter à son traditionnel

DINER DANSANT

* *Soirée privée*

Le samedi 18 janvier 2025

A partir de 19 heures à la Salle Polyvalente de BEINHEIM
La soirée sera animée par :

D.J. FRITZ

Menu préparé par le chef : **JEAN-LUC**

AU MENU : *Pâté Royal en crouste – Bouchée à la Reine – Vacherin glacé*

Prix : 26€ / personne (gratuit pour les enfants de – 8 ans)

Bulletin de Réservation : les mardis, jeudis et vendredis soirs ou samedis matins ou par [adresse e-mail : beinheimpc@gmail.com](mailto:beinheimpc@gmail.com)

Dernier délai impératif : le **07 Janvier 2025**

Nom : _____ Prénom : _____

Participe

Nombre de personnes : _____ 26€ x =€

(Paiement à joindre à la réservation)

INFOS PAROISSIALES

MESSSES DE DECEMBRE

Samedi 21

18h00 - Sainte Messe à Eberbach

Dimanche 22

9h15 - Sainte Messe à Schaffhouse

10h30 - Sainte Messe à Beinheim pour la défunte Elsa GROSS

Nous vous proposons des bougies et des neuvaines de Noël au prix de 9 € au début et après la messe, au profit de notre paroisse. D'avance merci pour votre soutien.

Mardi 24

17h00 - Messe des familles à Seltz

23h00 - Messe de minuit à Niederroedern



Mercredi 25

9h15 - Sainte Messe à Kesseldorf

10h30 - Sainte Messe à Beinheim pour le défunt Roger Schwoob

Jeudi 26

9h15 - Sainte Messe à Eberbach

10h30 - Sainte Messe à Seltz (Fête patronale)

Samedi 28

18h00 - Sainte Messe à Schaffhouse

INFOS PAROISSIALES SUITE

Dimanche 29

9h15 - Sainte Messe à Niederroedern

10h30 - Sainte Messe à Seltz

*Que cette période de Noël soit remplie de paix,
d'amour et de sérénité pour vous et vos proches.*

*« Joyeux Noël » à tous,
le Conseil de Fabrique*



ASSOCIATION

 **CLUB CINEMA LAUTERBOURG**

Programmation du samedi 21 décembre 2024



17 H

NIKO
LE PETIT RENNE
MISSION PÈRE NOËL

Niko le petit renne, Mission Père Noël



20 H

ON FAIT QUOI
MAINTENANT ?

On fait quoi maintenant ?

Salle de Cinéma
Salle Polyvalente de la Lauter

@ club.cinema.lauterbourg@gmail.com

Enfants : 4 €
Adultes : 5 €

  club cinema lauterbourg



Les Quilleurs de Beinheim vous invitent au

Roi des quilleurs

Règlement
inchangé

1€ les 10
jets

Petite
restauration
sur place



Les dates du
concours :

Le 17.12.2024
Le 20.12.2024
Le 22.12.2024
Le 27.12.2024
Le 29.12.2024
Le 03.01.2025

Les jours du
concours :

Mardi à 19h
Vendredi à 19h
Dimanche à 14h
Vendredi à 19h
Dimanche à 14h
Vendredi à 19h



DIMANCHE
05.01.2025

FINALE
14H À 17H

REMISE DES
PRIX
À 17H30



*Le club vous souhaite à tous un
joyeux Noël et une bonne année 2025*



**Joyeux Noël et bonnes
fêtes de fin d'année !**



**DE LA PART DE
VOTRE GARAGE SPEEDEST**



Urgences médicales

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence, composer le **3237**.

Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le **03.69.55.33.33**.

En cas d'urgence ou après minuit, faire le **15**.



Petites annonces

- **Je propose mes services d'auxiliaire de vie**: jour, nuit, aide au lever et coucher, prise et préparation des repas, aide à personne âgée et handicapée. Tél 06 36 21 90 27
- **Cherche heures de ménage**. Je suis joignable au 06 36 21 90 27 de 9h à 17h.
- **Objet trouvé** : une clé sur le parking du dentiste. Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie.



Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi et mercredi de 9h à 12h

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Déchèterie

Du mardi au samedi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 16h45



BEI N H E I M

 19A rue principale - 67930 BEINHEIM

 03.88.53.04.04

 mairie@beenheim.fr

 www.beenheim.fr

